

Accueillir des familles dans un milieu, c'est être à l'écoute de leurs besoins, c'est être ouvert à leurs suggestions, c'est créer des conditions propices à leur épanouissement, c'est également adopter l'offre de service qui leur est faite pour les aider dans leurs responsabilités parentales. Comme l'a écrit le ministre Claude Bécharde dans son message d'ouverture de la Semaine québécoise des familles en 2004:

« Le mieux-être des familles doit être une préoccupation partagée par l'ensemble des acteurs de notre société, notamment les municipalités. »

Implantation, réalisation et suivi d'un camp de jour municipal



Direction des services à la famille du Sud



Vous désirez de plus amples renseignements ! Veuillez contacter

Les agentes de développement (jusqu'en 2006)

Marie-Pier Genois-Gélinas
(MRC d'Arthabaska)

Téléphone: (819) 758-2992
garde.ete.mrca@cdcbf.qc.ca

Nadia Cloutier
(MRC de Bécancour et de Nicolet-Yamaska)

Téléphone: (819) 283-2971
nadia.cloutier@sympatico.ca

Nathalie Plourde
(MRC de l'Érable)

Téléphone: (819) 362-9889
tref@ivic.qc.ca

Implantation,
réalisation et
suivi d'un camp
de jour
municipal

Brochure de référence
s'adressant aux
municipalités du
Centre-du-Québec



La conciliation des responsabilités
familiales et professionnelles, un
défi en toute saison...

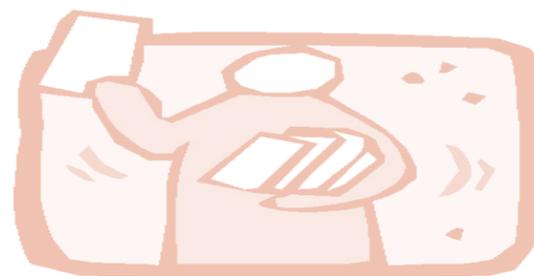
Centre-du-Québec

Camps de jour municipaux

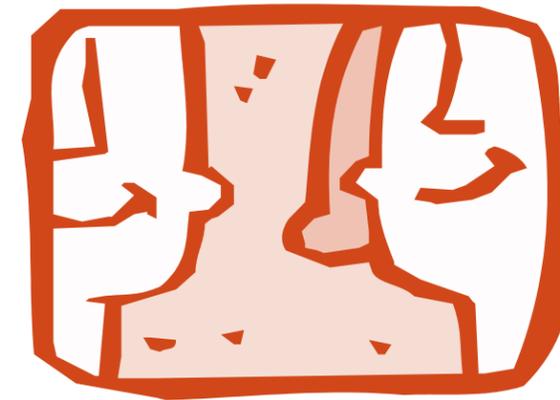
Au Centre-du-Québec, diverses enquêtes menées entre 2000 et 2004¹ ont documenté les besoins des familles en terme de garde de leurs enfants. Selon certaines données, la conciliation famille-travail durant les vacances scolaires estivales est difficile puisque les enfants profitent d'un congé de dix semaines alors que les parents ne disposent généralement que de deux à quatre semaines de vacances.

À cet effet, **trois grandes étapes de gestion de projet de camps de jour municipaux** et de services de garde y étant associés sont exposées dans cette brochure, en plus de l'outil de référence, disponible sur demande, dans le but de vous faciliter la tâche. Vous pourrez ainsi vous familiariser avec les éléments susceptibles de rendre ces services à la famille réalisables et viables dans le temps. La mise en place, la consolidation et l'amélioration des camps de jour sont des atouts importants visant la satisfaction de vos familles, le dynamisme et la qualité de vie de votre milieu.

En tout temps et de façon prioritaire, les camps de jour doivent procurer aux enfants des expériences estivales intéressantes, bien planifiées et sécuritaires pour eux. Ils sont notre plus grande richesse, faisons leur découvrir et aimer leur milieu de vie et les gens qui les côtoient.



¹ Effectuées au provincial par le MFAF et au régional grâce à la contribution professionnelle de l'Agence de développement des réseaux locaux (un merci particulier à Pierre Ferland, chercheur, et à Micheline Hébert, technicienne) et au financement des CLSC de l'Érable et Suzor-Côté, ainsi que du Fonds en développement social (embauche de Manon Samson, consultante). La contribution indéniante et efficace de la Commission scolaire de la Rivière, Marjolaine Arsenault et Gérald Dauphinais, ainsi que des CLSC Blés d'or, de l'Érable, Nicolet-Yamaska et Suzor-Côté afin de contacter les parents fut essentielle à la collecte des données. Ces enquêtes sont disponibles en tout temps sur demande en s'adressant à la CRÉCQ.



DES MERCI PARTICULIERS...

Tout au long de cette démarche permettant une offre de service dans plus de vingt localités, sans compter celles qui offraient déjà des services comme des centres communautaires et des municipalités, telles Bécancour, Nicolet, Plessisville et Victoriaville, **des collaborateurs essentiels**, et ce, dans tous les milieux ont permis le développement de nouvelles façons de faire, soit les Tables intra MRC famille-enfance, les membres du « comité de garde estivale d'Arthabaska », du « comité d'adaptation des besoins de garde de Bécancour », du « comité d'adaptation des besoins de garde de Nicolet-Yamaska » et du « comité besoins de garde de l'Érable ». Ajoutons à cela les comités de loisir, les municipalités, les écoles, les centres de la petite enfance, les CDC d'Arthabaska et de Nicolet-Yamaska ainsi que les organismes communautaires.

Des partenaires stratégiques ont également assuré de meilleurs services, soit les CLSC avec leurs intervenants sociaux, Pacte BoisFrancs, Martin Bélanger, Départ Jeunesse, Hélène Ricard, l'URLS du Centre-du-Québec, Martine Ayotte et le CSL de l'Estrie, Geneviève Mathieu. Merci à Stéphane Vincelette qui assure le support professionnel aux animateurs.

Surtout, un gros merci aux comités de parents et aux parents utilisateurs.

Les démarches d'implantation

«Le calcul vaut le travail»



Prise de décision

1. Sensibiliser le milieu aux besoins de camps de jour durant l'été
2. Sensibiliser le conseil municipal aux besoins de camps de jour durant l'été
3. S'informer des avantages et obligations liés à l'implantation d'un camp de jour municipal
4. Évaluer les besoins des familles
5. Évaluer les infrastructures de loisir
6. Établir un budget prévisionnel
7. Désigner un élu municipal rattaché au dossier des camps de jour
8. Nommer un représentant au comité d'implantation du camp de jour parmi les conseillers municipaux



Création du comité d'implantation

9. Cibler des personnes intéressées à s'impliquer dans la municipalité
10. Former un comité d'implantation, incluant l'élu municipal désigné
11. Cibler des partenaires potentiels
12. Établir un calendrier d'implantation

Validation du besoin et consultation des parents

13. Informer les parents du projet
14. Consulter les parents sur leurs besoins réels en terme d'horaire, d'activités, de coûts, d'encadrement et de sécurité

Organisation du service/les ressources humaines

15. Établir la grille horaire
16. Calculer le nombre d'animateurs nécessaires
17. Rédiger et publiciser les offres d'emploi des animateurs
18. Procéder aux entrevues d'embauche des animateurs
19. Inscrire les animateurs et des membres du comité aux formations disponibles

Organisation du service/les ressources financières

20. Fixer les tarifs du service
21. Calculer les montants disponibles pour les achats et les activités
22. Déterminer les besoins en matériel d'hygiène et de jeux
23. Procéder aux achats

Organisation du service / la programmation

24. Faire l'inventaire des activités possibles
25. Établir les thématiques de l'été et la programmation, en collaboration avec les animateurs
26. Faire les réservations pour les sorties ou invités, s'il y a lieu



Organisation du service/encadrement

27. Définir des règles de discipline de base
28. Prendre des ententes avec des partenaires pour définir leur rôle dans la gestion des comportements : gestion de la discipline
29. Nommer un responsable des animateurs
30. Établir une procédure de gestion des comportements
31. Produire les formulaires: inscriptions, arrivées et départs, accidents, fiches d'évaluation, ...

Organisation du service/inscriptions

32. Tenir une réunion d'inscription

Organisation du service/sécurité

33. Visiter les sites intérieurs et extérieurs
34. Identifier les risques potentiels d'accidents
35. Procéder aux corrections nécessaires



Les démarches de réalisation

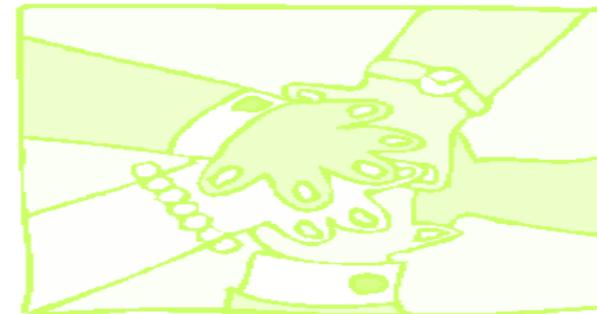
« La qualité et la sécurité des enfants comme mot d'ordre. »

Déroulement

36. Visiter le camp de jour sur une base régulière afin de vérifier la sécurité, la salubrité, la gestion des groupes et la satisfaction des utilisateurs
37. Recueillir les commentaires des enfants et des parents
38. Procéder aux ajustements nécessaires

Évaluation

39. Distribuer les fiches d'évaluation aux parents, aux enfants et aux animateurs
40. Faire remplir les fiches d'évaluation et les recueillir



Les démarches de suivi

« Un engagement pour l'avenir de nos communautés »

Bilan du projet

41. Rédiger un bilan activités/budget du camp de jour, à la lumière des visites d'observation, des commentaires et des fiches d'évaluation recueillies, en collaboration avec l'élu désigné par la municipalité
42. Identifier les forces du projet de garde estivale mis de l'avant et chercher à les conserver pour les années subséquentes
43. Reconnaître les points à améliorer et formuler des recommandations
44. Présenter le bilan et les recommandations, avec ou par l'élu désigné, au conseil municipal

Poursuite du projet

45. Décision du conseil municipal de poursuivre l'activité durant l'été suivant
46. Mettre en action les ajustements retenus

L'historique du dossier

Saviez-vous que...

Les projets de camps de jour sont issus d'une initiative novatrice développée en 2000 par la **Table des ressources enfance famille de l'Érable**, particulièrement de ces membres: Sylvain Bourcier, Sylvie Gingras, Suzanne Pépin, Danielle Bois-sinotte, Katerine Beaulieu, Lorraine Rivard et Mélanie Blais.

L'expertise ainsi développée a grandi jusqu'à être transférée dans la majorité des territoires de MRC grâce à une priorisation de la Table inter MRC famille enfance en 2003 et au financement du ministère de la Famille et de l'Enfance (MFE) représenté par Louise De Grandpré, et du Conseil Régional de Concertation et de Développement du Centre-du-Québec (CRDCQ), représenté par Danielle Tremblay. Cette enveloppe a permis l'embauche de l'implication soutenue d'une chargée de projet en adaptation des services de garde, Christiane Lussier. Le Fonds régional d'investissement jeunesse du Centre-du-Québec (FRIJ) représenté par Julie Provencher, a bonifié, en 2004, l'équipe d'agentes de développement qui coordonnent les projets de camps de jour, soit Marie-Pier Genois-Gélinas, Nadia Cloutier et Nathalie Plourde.

